

FORMULAIRE DE CONTRAT : ABSENT DU DOMICILE NOUS DEVONS NOUS OCCUPER DE VOTRE ANIMAL

Facturation :

Nom, Prénom

Adresse

NPA

Localité

Téléphone

Mobile

E-Mail

Total des prestations :
Inclus inscription, prestations et km

NE PAS REMPLIR

Inscription :

Date mise en service de la prestation

CHF 20.- 1 prestation

CHF 50.- prestations 12 mois

Date de départ : _____ Date de retour : _____ Nombre de jours: _____

Prestations :

Relève courrier, arrosage plantes, aération pièces **inclus**

Combien de fois souhaitez-vous ces prestations ?

Chats, rongeurs, poissons, etc.

- Visite d'1 à 2 chat(s) 1 x par jour CHF 20.-*
- Visite d'1 à 2 chat(s) 2 x par jour CHF 30.-*
- Visite de 3 chats et plus 1 x par jour CHF 25.-*
- Visite de 3 chats et plus 2 x par jour CHF 35.-*
- Autre _____ CHF _____

Chiens

- Promenade d'1 chien 1 x par jour CHF 25.-*
- Promenade d'1 chien 2 x par jour CHF 50.-*
- Promenade de 2 chiens 1 x par jour CHF 40.-*
- Autre _____ CHF _____

Autres prestations

- Repassage du linge CHF 20.-/l'h.
- Courses et commissions CHF 20.-
- Transport à la gare – aller et retour CHF 30.-*
- Transport à la gare – aller ou retour CHF 20.-*
- Jardinage, entretien, ménage sur demande
- Autre _____ CHF _____

Déplacements

- Déplacement à Martigny ou Sion **inclus**
 - Déplacement autre localité CHF 1.- par km
- Nb de km de Martigny/Sion à votre domicile _____

* Le montant des prestations peut varier selon le lieu géographique de votre domicile.

Conditions :

La validité du présent contrat débute dès sa signature et prend fin à l'échéance des prestations. La résiliation se fait par écrit 10 jours avant le début des prestations. Les montants indiqués sont en francs suisses, sans TVA.

Paiement : 50% de la prestation + inscription dès la signature du contrat, en espèces lors du RDV ou par virement postal au numéro de compte **CCP 17-434327-6 Monabsence.ch Valais, Sandra Vitali Rhyn, 1921 Martigny-Croix** 10 jours avant le RDV. Le client s'engage à s'acquitter du montant restant, uniquement en espèces, dès la fin de la prestation et de la remise des clés. Pour les prestations régulières, une facture mensuelle sera établie. Elle est à régler dans les 10 jours dès sa réception.

Acceptation : J'ai lu les conditions contractuelles de Monabsence.ch/valais et je les accepte.

Les Conditions Contractuelles Monabsence.ch/valais v 1.1 en vigueur au 1^{er} juillet 2006 font partie intégrantes du présent contrat des prestations. Sauf erreur et/ou omission de notre part, les données et tarifs susmentionnés, peuvent être modifiés en tout temps.

Contrat signé à fournir en 2 exemplaires.

Lieu et date _____

Signature _____